



## Communiqué de Presse

### **Journées d'études des Maisons Familiales Rurales**

## **Renforcer la dynamique des formations agricoles 22 et 23 février 2007 au Conseil Economique et Social**

300 représentants des 180 Maisons Familiales Rurales concernées par la production agricole (agriculture, élevage, productions légumières et florales, arboriculture, viticulture...) se réunissent au Conseil Economique et Social les 22 et 23 février. Ils vont réfléchir, avec les organisations professionnelles, aux moyens à mettre en œuvre pour renforcer la dynamique des formations dans ce secteur.

11 000 jeunes de Maisons Familiales sont inscrits en CAPA, BEPA, Bac professionnel et BTSA dans ces filières, soit 34% de leurs effectifs en formation professionnelle initiale au ministère de l'Agriculture. Ces effectifs se maintiennent.

L'origine socioprofessionnelle des élèves est très diverse : 1/4 ont des parents agriculteurs et 3/4 ne sont pas issus du milieu agricole.

Elles interviennent aussi en formation continue où elles ont une action importante pour la qualification de nombreux salariés et l'obtention de la capacité professionnelle en agriculture (1 million d'heures stagiaires par an).

A l'issue de ces formations, le taux d'insertion est particulièrement bon : plus de 90% d'emploi.

Compte tenu de ces enjeux, les Maisons Familiales Rurales souhaitent :

- Renforcer l'attractivité des métiers de l'agriculture.
- Participer au nécessaire renouvellement des générations.
- S'engager dans la création d'un portefeuille de compétences pour tous les élèves inscrits en Maison Familiale Rurale.
- Adapter les parcours à l'évolution des activités et des emplois (polyvalence, multi-activités, nouvelles compétences...).
- Développer la capacité à entreprendre.
- Favoriser la prise de responsabilité.
- Préparer des salariés du secteur agricole.
- Mobiliser l'ensemble du réseau des Maisons Familiales au service des formations agricoles.
- Faire reconnaître la richesse des parcours de formation par alternance sous statut scolaire en vue de l'installation en agriculture.

**Pour tout renseignement** : Patrick GUES, [patrick.gues@mfr.asso.fr](mailto:patrick.gues@mfr.asso.fr)  
Union Nationale des Maisons Familiales Rurales d'Education et d'Orientation  
**58, rue Notre-Dame de Lorette - 75009 PARIS - [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)**

# Présentation simplifiée des Maisons Familiales Rurales

Le mouvement des Maisons Familiales Rurales (MFR) regroupe 507 associations réparties de la façon suivante :

- 437 associations locales, établissements de formation professionnelle,
- 67 associations fédérales départementales ou régionales et 2 comités territoriaux pour la Nouvelle-Calédonie et la Polynésie Française,
- 1 Centre national pédagogique (CNP) et 1 Union nationale.

Il existe également 15 MFR dans les Pays d'Outre-Mer (POM) qui ne dépendent pas directement de l'Union française et qui ont leur propre organisation territoriale.

Chaque Maison Familiale Rurale est un établissement scolaire qui propose des formations sur tous les niveaux de l'enseignement professionnel (4<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, CAP, BEP, Bac professionnel ou technologique, BTS...). Cette « Maison » a pour objectif de former des jeunes ou des adultes, de les accompagner vers une insertion sociale et professionnelle réussie et de favoriser un développement durable du territoire où elle est implantée. L'établissement est géré par une association dont les membres sont majoritairement des familles mais aussi des professionnels, des élus ou des responsables locaux.

Les Maisons Familiales Rurales se caractérisent par leur pédagogie et leur approche éducative spécifique qui associent la formation générale et la formation professionnelle en étroite relation avec les réalités du terrain, l'accueil en internat et en petits groupes, le suivi personnalisé des élèves, l'implication des parents et des entreprises, l'émergence du projet de chacun, le rôle d'accompagnateur des formateurs...

Dans une Maison Familiale Rurale, on recense, en moyenne, 150 élèves (qui ne sont pas tous présents en même temps du fait de l'alternance -certaines classes sont en stage pendant que les autres sont à l'école) et 17 salariés. L'établissement compte, environ, 75 places en internat où chacun est connu. Les élèves sont accompagnés par des formateurs (des moniteurs) qui assurent différentes activités : enseignement, animation, visites de stage,...

Les jeunes ou les adultes présents dans les Maisons Familiales Rurales sont sous statut scolaire dépendant du ministère de l'Agriculture (51 000 élèves) ou apprentis dans des formations des ministères de l'Agriculture ou de l'Education Nationale (11 000 préapprentis ou apprentis) ou encore des stagiaires de la formation professionnelle continue (8 000).

Le mouvement compte 8 000 salariés.

Il existe aujourd'hui des Maisons Familiales Rurales dans 34 pays à travers le monde.

L'Union nationale coordonne et oriente les activités du mouvement en France. Elle a pour objectifs de garantir l'authenticité associative et éducative des MFR, d'impliquer chacune des associations dans l'élaboration du projet du mouvement, d'impulser une politique générale de création de nouvelles associations et d'ouverture de formations, de proposer une stratégie d'actions pour faire prendre en compte le point de vue des MFR, de représenter le mouvement auprès de différentes instances et administrations ainsi que de développer des actions de coopération internationale. L'Union nationale des Maisons Familiales est membre, entre autres, de l'UNAF, du groupe Monde Rural, du CFSI, du CRID, de l'AFDI, de Coordination SUD...

*Pour toute information complémentaire, consulter le site [www.mfr.asso.fr](http://www.mfr.asso.fr)*